

Vendredi, 19 juillet 1895.

Les membres présents étaient :—

L'honorable JOHN JONES ROSS, Président.

Les honorables messieurs

Angers,	Dever,	McInnes (Victoria),	Primrose,
Armand,	Dickey,	McKay,	Read (Quinté),
Bellerose,	Ferguson (I.P.-E.),	McKindsey,	Reesor,
Bernier,	Guévremont,	McMillan,	Reid (Caribou),
Boucherville, de	Kaulbach,	Murphy,	Scott,
Bowell (sir Mackenzie),	Landry,	Ogilvie,	Smith (sir Frank),
Clemow,	Macdonald (I.P.-E.),	Poirier,	Snowball,
De Blois,	MacInnes (Burlington),	Power,	Sullivan,
Désjardins,			

PRIÈRES.

L'honorable Sir Mackenzie Bowell, président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, a présenté au Sénat une réponse à une Adresse du Sénat en date du 3 juin 1895, demandant copie des mémoires, requêtes, représentations adressés au gouvernement par les Commissaires du Havre de Montréal ou par toute autre corporation ou des individus concernant les finances de la dite commission, le coût des travaux en cours d'exécution ou en projet pour l'agrandissement du port de Montréal ainsi que pour les modifications suggérées dans ces travaux ;

Copie des mémoires, plans, rapports, requêtes et correspondance se rapportant à la construction d'un bassin intérieur et d'une cale-sèche dans la partie est du port de Montréal ;

Copie de toutes résolutions passées à ce sujet par la Commission du Havre de Montréal ;

Copie de l'ordre en conseil instituant une commission d'ingénieurs chargée de s'enquérir de la nature et du coût des travaux actuellement en cours d'exécution dans le port de Montréal ; et copie des instructions données par le gouvernement à la dite commission ;

Copie des témoignages ou du résumé des témoignages rendus au cours de l'enquête tenue par la dite commission ;

Copie du rapport de la dite commission et de tout rapport spécial présenté par quelqu'un de ses membres, ainsi que des plans et des états de dépenses accompagnant ces rapports.

Ordonné, qu'elle soit déposée sur la table et elle est comme suit :—

(Voir Documents de la Session No 101.)

L'honorable M. Read (Quinté), du comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement, a présenté son cinquième rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu, et

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :—

CHAMBRE DE COMITÉ,

19 juillet 1895.

Le comité mixte du Sénat et de la Chambre des Communes relatif aux impressions du Parlement, a l'honneur de présenter son cinquième rapport.

Votre comité a reconsidéré la recommandation contenue dans la première clause de son troisième rapport et recommande qu'elle soit amendée en retranchant le mot " trois " dans la seconde ligne et lui substituant le mot " un."